



Cygy Solutions

Conditions Générales de Vente

1. Définitions

Les termes définis dans ce paragraphe se rapportent à l'ensemble des conditions générales d'utilisation.

- Par « Entreprise », il convient d'entendre l'entreprise Cygy Solutions.
- Par « Client », il convient d'entendre le client auquel se rapporte le devis.

2. La prestation comprend tout ce qui est explicitement listé dans le champ « prestation(s) ». De façon corollaire, elle ne comprend pas ce qui n'est pas explicité dans ce même champ.
3. Le devis ne prend pas en compte des achats d'art éventuels (photographie et son droit à la diffusion, typographie, iconographie, etc.), de composants logiciels ou de codes sources.

L'Entreprise ne pourra pas être tenue responsable d'un non respect des droits d'utilisation et de diffusion en vigueur d'une photographie, d'une typographie, d'une iconographie, de codes sources ou de composants logiciels fournis par le Client.

4. L'Entreprise ne pourra pas être tenue responsable d'une mauvaise utilisation ou négligence du Client (sécurisation des infrastructures, transmission d'identifiants à des tiers, etc.), d'un problème indépendant du Client et de l'Entreprise (service tiers défectueux, etc.), d'une intervention d'un autre prestataire, de l'interception ou du détournement d'informations lors du transfert des données.
5. L'Entreprise ne pourra pas être tenue responsable du retard de la réalisation de la prestation à cause de l'intervention d'un cas de force majeure (catastrophe naturelle, incendie, grève nationale, intempérie, maladie, etc.). En cas de force majeure, l'Entreprise et le Client verront la suspension du contrat portée à 20 jours ouvrés.
6. Le Client s'engage à transmettre à l'Entreprise toutes les informations, complètes et non-erronées, nécessaires à la réalisation de la prestation. Les éléments transmis par le Client doivent respecter la législation.
7. Pour les prestations basées sur un nombre de jours, le prix par jour est basé sur un nombre d'heures fixé à 7. Toute heure effectuée par le prestataire au-delà des 7 premières heures sera facturée au prix d'un jour divisé par 7.
8. L'Entreprise s'engage à intervenir dans un délai maximum de deux mois après la fin du contrat pour un problème apparaissant à posteriori sur la commande. La durée de l'intervention est limitée à une journée, soit 7 heures.
9. Chaque déplacement de plus de 20 kilomètres du siège social de l'Entreprise est facturé:
 - moins de 50 kilomètres 20€ H.T. par jour
 - plus de 50 kilomètres et moins de 100 kilomètres 35€ H.T. par jour
 - plus de 100 kilomètres et moins de 150 kilomètres 50€ H.T. par jour
 - sur devis si plus de 150 kilomètres



Cygy Solutions

Conditions Générales de Vente

10. Sauf délai de paiement supplémentaire convenu par accord entre l'Entreprise et le Client et figurant sur la facture, le paiement s'effectue au plus tard le 30e jour suivant la date de facturation (C. Com. art. L. 441-6, al. 2 modifié de la loi du 15 mai 2001). Tout retard de paiement pourra donner lieu à des pénalités de retard exigibles sans rappel, au taux de 10% de la facture totale par jour de retard (lutte contre les retards de paiement/article 53 de la loi NRE), ainsi qu'à une indemnité forfaitaire de 150€ (C. Com. art. D441-5).

Toute commande sera sujette à un acompte de 20% du devis signé.

Pour toute prestation supérieure à 30 jours, une facture sera émise tous les 30 jours.

Paiements par virement bancaire. Aucun escompte en cas de paiement anticipé.

11. De sa propre initiative, le Client peut résilier le contrat par lettre avec accusé de réception, avec un préavis de 30 jours ouvrés. La résiliation du contrat à l'initiative du Client est soumise à la condition de paiement des travaux déjà réalisés.
12. La totalité de la productions et des droits s'y rapportant demeure la propriété exclusive de l'Entreprise tant que les factures émises par l'Entreprise ne sont pas payées en totalité par le Client à concurrence du montant global de la commande et des éventuels avenants conclus en cours de prestation. Le Client devient donc propriétaire des droits cédés à compter du règlement final et soldant de toutes les factures émises par l'Entreprise dans le cadre de la commande.
13. L'Entreprise se réserve le droit de mentionner sa réalisation pour le Client comme référence et de citer des extraits textuels ou iconographiques des réalisations concernées dans le strict cadre de ses démarches de prospection commerciale, de communication externe et de publicité. Toute réserve au droit de publicité de l'Entreprise devra être notifiée et négociée avant la signature du devis et mentionnée sur la facture.
14. Le prix des prestations dispensées par l'Entreprise est :
- Développeur (mobile iOS, full-stack) : à partir de 450€ HT/j
 - Lead Tech : à partir de 500€ HT/j
 - CTO : à partir de 600€ HT/j